

Carte 10 : Cultures par canton (source RGA 2010)

L'activité industrielle

Sur le territoire du SAGE, les principaux pôles économiques se situent autour de Brioude, Issoire, Clermont-Ferrand, Riom, Vichy et Moulins.

La sylviculture

Les forêts représentent environ 24 % de la surface du bassin versant de l'Allier aval. La forêt est essentiellement privée sur le territoire (70 %). Les feuillus (hêtre et chêne principalement) dominent en plaine tandis qu'on trouve essentiellement des résineux en zone de montagne.

L'extraction de granulats

On compte aujourd'hui 78 carrières en activité sur le bassin versant de l'Allier aval.

Dans le Puy de Dôme, les zones de gravières sont concentrées vers Issoire, Cournon, et entre Pont du Château et les Martres d'Artières.

Le schéma départemental des carrières de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, l'Allier et de la Nièvre sont finalisés. Le principe est de ne plus autoriser de nouvelles exploitations en alluvions récentes, sauf pour terminer la réhabilitation de carrières anciennes (plan d'aménagement global pour Joze/Maringues, Pont du Château/les Martres d'Artière et Pérignat sur Allier/La Roche Noire).

En outre, les carrières en alluvions anciennes ne sont autorisées que s'il est démontré que cela n'a pas d'influence sur la nappe de l'Allier (pollution, niveau).

L'hydroélectricité

Il existe sur le bassin 12 installations hydro-électriques sur des affluents de l'Allier, qui produisent au total environ 7,2 MW.

Les ouvrages hydro-électriques peuvent présenter des problèmes de franchissabilité, d'impact morphologique et de débit réservé même si l'eau est restituée plus en aval.

Le tourisme et les loisirs

Le tourisme est aujourd'hui une réalité économique pour le bassin versant de l'Allier Aval. Le département du Puy-de-Dôme est le plus attractif avec une certaine pression touristique sur la Chaîne des Puys, les Monts Dore et le Sancy, en particulier durant l'hiver. Le potentiel touristique de l'Allier Aval repose sur des ressources multiples : diversité des paysages, environnement naturel de qualité et préservé, patrimoine historique et architectural important, mais avec un niveau de structuration et de mise en marché encore largement perfectible.

III.2. - LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

■ La ressource en eau

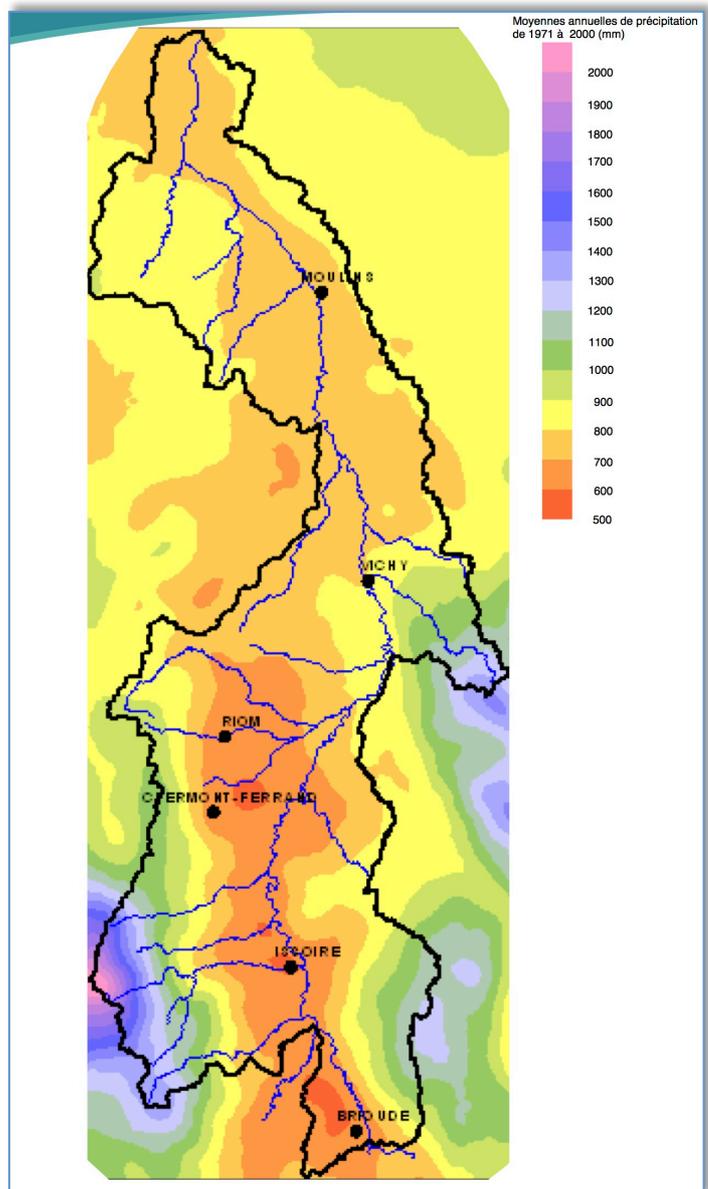
Le climat

Le climat du bassin versant de l'Allier est soumis à une forte variabilité spatiale notamment pluviométrique, due à son relief contrasté et sa position géographique, à la charnière des influences océanique (Combrailles, Monts Dôme, Dore et Cézallier) et continentale (Limagnes), voire méditerranéenne au sud du territoire.

Ainsi, les Limagnes reçoivent moins de 800 mm de pluie par an alors que la pluviométrie annuelle sur les Monts Dore dépasse 1600 mm.

Hydrologie

✓ Les affluents de tête de bassin versant, comme les Couzes, qui découlent des massifs montagneux (Monts Dore, Massif du Cézallier), présentent une répartition des débits liée à l'influence océanique : assez régulière en automne et en hiver, avec un maximum légèrement marqué en janvier ou février et un minimum en août.



Les affluents de plaine, quant à eux, ont un régime beaucoup plus contrasté, avec un pic en janvier – février et des étiages naturels sévères entre juin et octobre, pouvant être accentués par les prélèvements pour l'irrigation.

✓ Autrefois très sévères, les **étiages de l'Allier** sont à présent soutenus par la retenue de Naussac. Cet ouvrage a pour objectif de soutenir les débits de l'Allier et de la Loire afin de respecter les DOE fixés par le SDAGE. Cette gestion est fixée par arrêté du Préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne.

Hydrogéologie

L'hydrogéologie : Quatre grands types d'entités hydrogéologiques sont représentés sur le périmètre du SAGE :

- Les aquifères sédimentaires (3 522 km²) qui représentent à l'affleurement plus de la moitié de la surface du périmètre du SAGE,
- Les aquifères de socle (1 904 km²) répartie en bordure Est et Ouest du SAGE sur 28% de sa superficie,
- Les aquifères volcaniques (936 km²) localisée dans le quart sud-ouest du SAGE et qui représente 14% de la superficie du territoire du SAGE,
- L'aquifère des alluvions de l'Allier (394 km²) qui ne représente que 6% de la surface concernée par le SAGE.

En terme de ressource en eau, le potentiel est considéré comme

- Faible pour les aquifères sédimentaires et les aquifères du socle
- Modérés pour les aquifères volcaniques des Mont du Cézallier au Sud-Ouest,
- Fort à très fort pour les aquifères volcaniques de la Chaîne des Puys et les alluvions de l'Allier.

■ Les usages

L'Alimentation en eau potable

Il existe 33 Syndicats d'Alimentation en eau potable sur le bassin versant de l'Allier aval.

En moyenne, **68 Mm³** sont prélevés chaque année sur le territoire du SAGE pour l'alimentation en eau potable, soit 63 % des prélèvements effectués sur le bassin. En moyenne, 60% des volumes prélevés le sont en période d'étiage (sur la période de 6 mois considérée par l'Agence de l'Eau).



Captages des Martes de Veyre

Les principales ressources exploitées sont la nappe des alluvions de l'Allier (55 %) et la Chaîne des Puys (31 %). Les prélèvements directs en rivière ne représentent que 6 % des volumes (essentiellement dans le département de l'Allier), et les prélèvements dans les formations granitiques moins de 2 % à l'instar des prélèvements dans les formations sédimentaires.